

## 1. Constats et paradoxes

### 1.1 Préliminaires.

Entretenir des bonnes relations avec des **personnes** de culture différente de la nôtre est une chose, autre chose est d'organiser le « vivre ensemble » avec des **populations** issues de cultures fondamentalement différentes, voire incompatibles.

La démarche qui consiste à rechercher et reconnaître les différences entre deux cultures est le fondement d'un respect reconnaissant en l'autre ce qui le constitue différemment et, arriver à la conclusion d'incompatibilité, n'équivaut nullement à une conclusion d'infériorité.

### 1.2 l'islam

Tout d'un coup nous découvrons que l'islam est à nos portes.

Le constat que « l'autre est autre » advient par des éléments et événements extérieurs qui nous assaillent, tels qu'une visible ghettorisation et une violence inouïe, phénomènes s'amplifiant partout dans le monde, échappant à tout contrôle et que nous redoutons.

Essayons dès lors, de comprendre « l'autre » afin de mieux cerner le problème.

D'un côté, nos hommes politiques et religieux nous rassurent en disant que l'islam est une religion de paix et de tolérance ; que les attentats sont l'oeuvre d'extrémistes, de fondamentalistes, d'intégristes ; qu'il n'y a pas de violence dans le Coran etc... D'autre part, on a vu à la télévision des foules en liesse dans les rues après l'attaque des deux tours à Manhattan. Où sont les modérés ? Sont-ils tous des extrémistes ? Ou sympathisants pour le moins ?

Combien de fois avons-nous vu défiler des centaines de candidats kamikaze lors des manifestations du Hamas, jurant vouloir jeter les israéliens à la mer. Depuis des siècles, nous avons vu des luttes fratricides entre musulmans d'obédiences différentes. Nous constatons que partout où musulmans et chrétiens vivent ensemble, ces derniers parfois tolérés, vivent sous la condition de « dhimmi » (soumis, citoyens de seconde zone). Nulle part au monde n'est constatée une intégration de peuples musulmans dans une population non-musulmane. Combien aussi est difficile et presque insurmontable, la possibilité d'ouvrir un édifice de culte autre qu'une mosquée en terre musulmane.

Malgré cela, on maintient que l'islam est une religion de paix et de tolérance. Paradoxal, non ? Cette réaction est-elle guidée par l'ignorance, la peur, l'impuissance ou autres ?

Essayons d'y voir clair, au travers d'une grille de lecture qui passe par l'analyse des textes fondateurs de l'islam, afin de les comparer avec les normes morales adoptées par notre culture chrétienne ou laïque qui, depuis deux millénaires ont façonné notre civilisation, notre bien commun ; ne répétons pas l'erreur de Chamberlain et Daladier face aux accords de Munich et au « Mein Kampf » de celui qu'il n'est pas nécessaire de nommer.

Si, indéniablement, nos deux cultures ont des points communs notamment dans l'appréciation des problèmes éthiques ainsi que la lutte contre le matérialisme, il existe des différences fondamentales qu'il est nécessaire de reconnaître de part et d'autre. Cet essai comparatif n'est pas exhaustif et ne constitue aucunement une comparaison de valeur.

Important : Les remarques formulées ci-après ne se concentrent que sur le socle de la croyance qui est à la base des différents schismes musulmans qui se sont opérés durant les 15 derniers

siècles. Chacune de ces sectes ? dérivés ? croyances ? parle au nom de l'islam, ce qui pose évidemment problème.

## **2. Les Références suprêmes**

### **2.1 La notion de Dieu**

Le Dieu des chrétiens est un Dieu d'amour, éternel, tout-puissant, créateur du ciel et de la terre. Il s'est incarné et de par sa révélation, par Sa parole, il a permis aux hommes de Le connaître. Lorsqu'un chrétien prie son Dieu, il Le connaît, il sait qu'il s'adresse à un Être qui l'aime éperdument et s'adresse à Lui comme à une personne.

Le Dieu des musulmans est un Dieu éternel, tout-puissant, créateur de l'univers, abstrait, inconnaissable. C'est le principe qui se pense soi-même et **qui impose sa pensée à sa créature**. C'est ainsi un sorte de monopsychisme. Chaque être possède une âme faisant partie d'une âme centrale et universelle. Lorsque le musulman pense, c'est en fait Dieu qui pense à travers lui. Le musulman est ainsi amputé d'une partie de sa liberté de conscience et du sens de responsabilité. S'il veut être fidèle à sa religion il doit conformer tous ses faits et gestes de la vie quotidienne aux règlements édictés par une loi. C'est le but de la Shari'ah qui a sanctionné les impositions du Coran et les haddith's de la Sunna.

De ce fait, le rapport de l'homme à son Dieu est complètement différent. Au chrétien est donné une Loi générale de référence et d'amour, mais il garde une conscience, une liberté d'action et est pleinement responsable de ses actes. Le musulman, par contre, exécute la volonté de Dieu et y est entièrement soumis.

Il en résulte que, bien que musulmans et chrétiens soient enfants d'un même Dieu, ils s'adressent respectivement à un Dieu fondamentalement différent.

### **2.2 Dieu le Miséricordieux**

A l'exception de la sourate 9, tout autre débute avec le texte : *Au nom de Dieu : celui qui fait miséricorde, le Miséricordieux.*

L'on pourrait en conclure que Dieu pardonne toujours. C'est oublier la 27/54 qui précise : *Dieu fera miséricorde s'il le veut ; ou s'il le veut il vous châtiara.*

La conséquence est de taille, en effet si le chrétien regrette ses fautes et demande pardon, il sera délivré de cette charge ; le musulman, par contre, ne saura jamais si Dieu lui pardonne. Cela le met dans un état d'incertitude et **renforce son sentiment de soumission et l'incite à suivre aveuglément l'enseignement de l'autorité en place.**

*(3/19) La religion aux yeux de Dieu est vraiment la soumission.*

### **2.3 Muhammad le Prophète**

Né en 570 dans la tribu du Quraysh, orphelin de père et quelques années plus tard, orphelin de mère. Il est recueilli par un oncle. Il passe quelque temps chez les moines Nestoriens (devenus par la suite hérétiques, car ils refusaient la divinité de Jésus) dans le désert. Il épouse Kadîdja, une riche veuve qui dirige des caravanes. Il reçoit ses premières révélations vers 619. A ce moment, son activité de « Prophète » peut être scindée en deux parties.

La première à la Mecque, centre commercial sur la croisée des routes de caravanes ou Muhammad s'efforce de prêcher le monothéisme, la justice et la morale. Son prêché est très mal reçu dans cet environnement de débauche et de polythéisme autour de la Kabaa. Avec ses compagnons, il doit fuir vers Yatrib, Médine de nos jours.

C'est à Médine que commence la deuxième partie de son activité. Il se montre comme une figure politique, militaire, conquérante et cruelle. Plutôt que de prêcher patiemment la bonne nouvelle avec ses compagnons, il exerce une pression armée contre les juifs et les chrétiens qui devaient se convertir à l'Islam contre rançon, pour avoir la vie sauve.

Ils attaquent également des caravaniers, les dépouillant de leurs biens et, petit à petit, ils ont ainsi conquis un grand territoire et une confortable fortune.

En 732, il retourne reconquérir La Mecque, qui, finalement se rend sans coup férir, tant était importante l'armée qu'il dirigeait. Peu de temps après il meurt.

## **2.4 Le Magistère**

Les chrétiens Catholiques, majoritaires en Europe, possèdent une autorité suprême qui peut représenter et engager toute la communauté. A la mort de Muhammad, par contre, rien n'était prévu pour garantir sa succession. De ce fait, il n'y a pas d'autorité suprême en Islam ce qui constitue un insurmontable handicap rendant toute tentative de dialogue **global** impossible.

## **2.5 Le Coran et les Evangiles**

Les Evangiles sont le fruit d'une herméneutique de la Parole révélée du Christ. Ils sont ainsi un instrument vivant perfectible à la lumière de l'évolution de la recherche et des sciences.

Les musulmans, par contre, partent d'un écrit, (43/2,3,4) *Par le Livre clair, oui nous en avons fait un Coran arabe, il existe auprès de nous, sublime et sage, dans la mère du livre (l'archétype) (85/22) écrit sur une table gardée. Selon la tradition, il est inimitable. C'est la forme parfaite de la Parole divine.*

Le Coran est ainsi un livre immuable, figé dans le temps, sans herméneutique possible.

Nous devons constater que le contenu du « Livre » et l'enseignement de Jésus sont à maints égards diamétralement opposés.

Ni les musulmans, ni les chrétiens ne peuvent admettre que Dieu se soit révélé de deux façons tellement différentes, voire opposées. Il faut donc conclure que si l'une des deux révélations est exacte, l'autre est fausse.

**2.5.1 La Sunna** Le prophète, puisque choisi par Dieu, ne peut avoir accompli des actions en contradiction avec les commandements de Dieu. Tous les faits et gestes du prophète et de ses compagnons ont été transmis par la tradition, comme exemple à suivre. Ces « haddiths » représentent entre 500- et 600000 versets qui sont collationnés dans environ 60 volumes !

## **2.6 L'Ethique :**

Pour le musulman, un acte est bon s'il est conforme à la volonté divine exprimée dans le Livre et la Sunna tandis que pour le chrétien un acte peut être bon ou mauvais en soi, à lui de le découvrir à la lumière de la loi naturelle, de sa conscience et de l'enseignement du Christ. A l'encontre du musulman, le chrétien est donc libre de son choix mais il est aussi responsable devant Dieu et les hommes. Le musulman, soumis, n'a pas ce choix.

Cet état de chose fait qu'un acte donné peut être bon pour un chrétien et mauvais pour un musulman ou inversement. Cette différence est source de ghettorisation.

## **2.7 La Oumma**

La communauté musulmane est fondée :

- 1) d'une part sur le Coran, un texte sacré, transmis par Dieu par l'intermédiaire de l'ange Gabriel et qui est une copie identique de l'archétype céleste gardé au ciel auprès de Dieu.
- 2) d'autre part sur la Sunna, composée de Haddith's, qui sont une compilation de tous les faits et gestes du Prophète et de ses compagnons. Comme le Prophète a été choisi par Dieu pour être son confident, il est nécessairement un exemple de vie à suivre.

Le Coran précise (3/110) *Vous formez la meilleure communauté suscitée pour les hommes : vous ordonnez ce qui est convenable, vous interdisez ce qui est blâmable, vous croyez en Dieu.*  
Le musulman est donc investi par Dieu, d'un sentiment de supériorité par rapport aux autres communautés. Cela explique la réponse donnée à Mgr Bernardini par un haut dignitaire musulman lors d'une rencontre entre islamiques et chrétiens : (...) ***vous n'avez rien à nous apprendre, et nous n'avons rien à apprendre.*** (Osservatore Romano 26 oct.1999)

Un élément important est à mentionner : pratiquement dès sa constitution, la communauté musulmane s'est divisée en un nombre important d'obédiences et sectes diverses. Chaque groupe ou secte se revendique de l'orthodoxie musulmane, ce qui rend le dialogue entre musulmans et représentants de non-musulmans très difficile, voire impossible ; en général, le musulman est bien plus attaché à son appartenance religieuse qu'à un quelconque sentiment de citoyenneté. On est davantage sunnite ou chiite que Iraquien ou autre. C'est un élément à prendre en considération si on espère intégrer des musulmans dans un ensemble occidental où le sentiment de citoyenneté a bien plus d'importance.

Par le fait d'être nommé par Dieu « la meilleure communauté », on pourrait aussi se demander pourquoi, dans le cadre d'une intégration, ils se plieraient à nos lois, nos us et coutumes, puisqu'ils sont par définition supérieurs.

### **3. Les Epouses**

#### **3.1 La Femme**

(4/3) (...) *Epousez, comme il vous plaira, deux, trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitable, prenez une seule femme ou vos captives de guerre. (...)*

Il en ressort que la notion d'amour a une autre dimension que l'amour chrétien.

(4/34) *Les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de la préférence que Dieu leur a donné sur elles, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien (...); admonestez celles dont vous craignez l'infidélité; reléguez-les dans les chambres à part et frappez-les (...)*

(2/228) *Les femmes ont des droits équivalents à leurs obligations et conformément à l'usage. Les hommes ont cependant une prééminence sur elles. Dieu est puissant et juste.*

Il s'agit donc bien d'une discrimination positive. Cette discrimination se retrouve également dans la shari'a, par ex. : sur le droit des enfants, sur la valeur d'un témoignage d'une femme en affaires civiles, les droits de succession et autres...

(2/282) (...) *Demandez le témoignage de deux témoins parmi vos hommes. Si vous ne trouvez pas deux hommes, choisissez un homme et deux femmes, parmi ceux que vous agréez comme témoin. Si l'une des deux femmes se trompe, l'autre lui rappellera ce qu'elle aura oublié.*

(4/11) *Quant à vos enfants, Dieu vous ordonne d'attribuer au garçon une part égale à celle des deux filles. Si les filles sont plus que deux, les deux tiers de l'héritage leur reviendront ; s'il n'y en a qu'une, la moitié lui appartiendra.*

(2/223) *Vos femmes sont pour vous un champ de labour : allez à votre champ, comme vous le voudrez, mais faites, auparavant, une bonne action à votre profit.*  
Peut-on parler d'égalité de l'homme et de la femme ...

#### **3.2 Le Hijab (Voile, Chador, Burka ...)**

(33/59) *Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes de croyants de se couvrir de leur voile ; (littéralement de se couvrir jusqu'en bas) ; c'est pour elles le meilleur moyen de se faire connaître et de ne pas être offensées.*

(24/31) *Dis aux croyantes : de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer que l'extérieur de leurs atours, de rabattre leur voile sur leur poitrine, de ne montrer leurs atours qu'à leur époux, ou à leur père*  
.....

La Sunna aussi prescrit le voile. Le musulman a toujours à l'esprit cette phrase de la Sunna :

« Un homme, une femme et le diable est au milieu d'eux »

Le voile est donc une imposition de Dieu, fait partie intégrante de leurs textes fondateurs et n'est donc pas le signe d'une dominance du père ou du mari.

Puisque notre constitution garantit la liberté de religion, de quel droit pourrions-nous interdire le port du voile dans des lieux publics. Ceux-ci étant, par définition, la propriété de la communauté tant croyante que non-croyante.

## **4. La Violence**

### **4.1 Violence physique**

Note : les versets 190 à 195 posent le principe **pour la lutte, (jihād) pour l'expansion et la défense de l'Islam**

(2/190,191,193) *Combattez dans le chemin de Dieu ceux qui luttent contre vous. Ne soyez pas transgresseurs (...) Tuez-les partout où vous les rencontrerez ; chassez-les des lieux d'où ils vous auront chassés. La sédition est pire que le meurtre.(...) Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition et que le culte de Dieu soit rétabli.(...)*

(4/74) (...) *Nous accordons une récompense sans limite à celui qui combat dans le chemin de Dieu, qu'il soit tué ou victorieux.*

(4/76) *Les croyants combattent dans le chemin de Dieu ; les incroyables combattent dans le chemin des Taghout. Combattez donc les suppôts de satan.*

(4/93) *Celui qui tue volontairement un croyant aura la Géhenne pour rétribution : il y demeurera immortel.*

(4/95) *Les croyants qui s'abstiennent de combattre ; - à l'exception des infirmes – et ceux qui combattent dans le chemin de Dieu, avec leurs biens et leur personne ne sont pas égaux ! Dieu préfère ceux qui combattent avec leurs biens et leur personne à ceux qui s'abstiennent de combattre (...) Il leur réserve une récompense sans limite.*

(4/101) (...) *les incroyables sont vos ennemis déclarés.*

(9/39) *Si vous ne vous lancez pas au combat, Dieu vous châtiara d'un châtiment douloureux ; il vous remplacera par un autre peuple(...)*

(9/41) *Légers ou lourds, élancez-vous au combat. Lutte avec vos biens et vos personnes, dans le chemin de Dieu. C'est un bien pour vous, si vous saviez !*

(9/5) (...) *tuez les polythéistes, partout où vous les trouverez ; capturez-les, assiégez-les, dressez leurs des embuscades. Les chrétiens sont considérés comme des polythéistes car ils adorent trois Dieux, le Père, le Fils et l'Esprit Saint.*

(9/12) (...) *s'ils attaquent votre religion, combattez alors les chefs de l'infidélité.*

(9/14) *Combattez-les ! Dieu les châtiara par vos mains ; (...)*

(9/20) (...) *ceux qui auront combattu dans le chemin de Dieu avec leurs biens et leur personne, seront placés sur un rang très élevé auprès de Dieu (...)*

(9/23) (...) *Combattez : ceux qui ne croient pas en Dieu et au jour dernier, (...) ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils payent directement le tribut. (...)*

9/30) *Les juifs ont dit : « Uzair est fils de Dieu ». Les chrétiens ont dit : « le Messie est fils de Dieu » Telle est la parole qui sort de leur bouche ; ils répètent ce que les incroyables disaient avant eux. Que Dieu les anéantisse ! Ils sont tellement stupides !*

(9/36) (...) *Combattez les polythéistes totalement, comme ils vous combattent totalement, et sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent.*

(8/12) (...) *« Oui, je suis avec vous ; affermissiez donc ceux qui croient. Je vais jeter l'effroi dans le coeur des incroyables : frappez sur leur cou ; frappez-les tous aux jointures. »*

(8/39) *Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sédition (...)*

(8/16)(...) à moins de se détacher pour un autre combat ou de se rallier à une autre troupe – celui-là encourt la colère de Dieu ; son refuge sera la Géhenne : quelle détestable fin.  
(47/4) Lorsque vous rencontrez les incroyables, frappez-les à la nuque jusqu'à ce que vous les ayez abattus : liez-les alors fortement ; puis vous choisirez entre leur libération et leur rançon afin que cesse la guerre (...)  
(47/35) Ne faiblissez-pas ! Ne faites pas appel à la paix quand vous êtes le plus fort. Dieu est avec vous : il ne vous privera pas de la récompense due à vos oeuvres.  
Dans son ouvrage « L'Islam des interdits », Anne-Marie Delcambre précise qu'il y a env. 250 versets qui prônent la violence dans le Coran.  
Peut-on réellement encore parler d'une religion de paix et de tolérance ?

## **4.2 L'irresponsabilité du musulman**

(2/216) Le combat (le 'qitâl' revêt la signification de jihâd) vous est prescrit et vous l'avez en aversion. Il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose, et qu'elle est un bien pour vous.  
Il se peut que vous aimiez une chose, et elle est un mal pour vous. - Dieu sait, et vous, vous ne savez pas-.  
(8/17) Ce n'est pas vous qui les avez tués ; **mais Dieu les a tués.**

Il est ainsi évident qu'un acte « ressenti » comme mauvais est absout par les textes fondateurs. Ces versets annulent tout ressentiment de la conscience ou de responsabilité.

## **5. Le Droit**

### **5.1 Le droit Musulman**

La première source du droit est le Coran. (16/89) (...) Nous avons fait descendre le livre sur toi, comme un éclaircissement de toute chose, une Direction, (...)

(5/3) Aujourd'hui, j'ai rendu votre religion parfaite ; j'ai parachevé ma grâce sur vous ; j'ai agréé l'Islam comme étant votre religion.

La deuxième source du droit est la Sunna. C'est l'ensemble de rappels des faits et gestes du Prophète et ses compagnons, les Hadiths, qui vont constituer un corps de Traditions. Certains critiques (G.H.A. Juynboll) avancent le fait que les hadiths se sont multipliés en fonction de la demande pour satisfaire les intérêts les plus divers.

La troisième source du droit est le raisonnement analogique. Quand des imprévus se présentent le cas sera tranché avec un raisonnement « comme-si » le Prophète devait trancher.

La quatrième source du droit est « l'idjma » ou consensus de la communauté. Ce consensus est exprimé par une tradition célèbre « Ma communauté ne se réunira pas sur une erreur ». Mais étant donné que la communauté s'est agrandie de façon phénoménale quantitativement et géographiquement, il est devenu impossible de maintenir l'unité. Ainsi différentes écoles se sont constituées et développées dans le temps.

### **5.2 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme Islamique**

Le 5 août 1990 les pays musulmans ont signé, au Caire, leurs propres droits de l'Homme, subordonnant notre Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aux leurs.

Les deux derniers articles ne peuvent être plus explicites :

*Art. 24 Tous les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration sont soumis aux dispositions de la Charria*

*Art. 25 La Charria est l'unique référence pour l'explication ou l'interprétation de l'un quelconque des articles contenus dans la présente Déclaration.*

C'est en opposition et contradiction totale à nos valeurs, nos us et coutumes.

## **6. Divers**

## 6.1 L'Intégration

*(8/55) Les pires des êtres devant Dieu sont vraiment ceux qui sont incrédules ; ceux qui ne croient pas 4/144) Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas les incrédules comme amis, de préférence aux croyants.*

*Voudriez-vous donner à Dieu une raison certaine de vous condamner ?*

*(5/51) Ô vous qui croyez ! Ne prenez pas pour amis les juifs et les chrétiens ; ils sont amis les uns aux autres.*

Traduit en nos termes cela veut dire un refus d'intégration. Il s'agit donc bien d'un acte de discrimination positive qui engendre la ghettoisation. On constate d'ailleurs qu'il n'y a pas un seul pays au monde où les musulmans se sont intégrés. C'est l'inverse qui s'est produit.

## 6.2 Liberté de religion

Les Chrétiens proposent leurs religion, l'homme est libre de l'accepter ou pas. L'Islam par contre est une religion innée, elle s'impose, et par la force, si nécessaire ; l'apostasie est punie de la peine de mort !

## 6.3 L' Emigration

*(9/20) Ceux qui auront cru, ceux qui auront émigré, ceux qui auront combattu dans le chemin de Dieu avec leurs biens et leurs personnes, seront placés sur un rang très élevé auprès de Dieu : voilà les vainqueurs !*

*(2/218) En vérité, ceux qui ont cru, ceux qui ont émigré, ceux qui ont combattu dans le chemin de Dieu : voilà ceux qui espèrent la miséricorde de Dieu (...)*

Pour quelle raison pourrait-on mettre l'émigration à l'honneur si ce n'est pour promouvoir l'expansion de l'Islam ?

## 6.4 La Taqyya

Toutes les obédiences islamiques ont recours à cette pratique qui consiste à recourir au mensonge, à la dissimulation et s'il le faut à de faux témoignages et à de faux serments quand l'intérêt de l'Islam l'exige, ou tout simplement quand un avantage personnel se présente.

Les Zaïdites, une secte Chiite, se défend de recourir à cette pratique.

Les Druzes, une autre secte Chiite, ont le devoir de la véracité : celle-ci doit être absolue et sans restriction entre les adeptes de l'unitarisme druze. Avec les autres, les non-druzes, on peut tout nier : dettes contractées, dépôts reçus, participation à un délit, quand l'aveu devrait les compromettre ou simplement quand ils se trouveraient momentanément dans la gêne.

Cela pose un sérieux problème dans les discussions avec les musulmans quand il est impossible de faire la part des choses et qu'une signature n'a aucune valeur. Comment alors envisager une relation de confiance avec un musulman ? Un exemple concret : en 1952 la Turquie a signé notre « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » et 50 ans après, la population est à 99% islamiste avec une législation qui se trouve alignée sur la Shari'ah.

## 7. Questions

- Est-il raisonnable de considérer l'Islam comme une religion parmi d'autres ?
- N'est-ce pas une idéologie avec une dimension religieuse mais également théocratique, une dimension de violence et une dimension conquérante ?
- Ne faut-il pas conclure que la culture musulmane est incompatible avec la culture chrétienne ?
- Ne devons-nous pas constater que nulle part au monde l'Islam ne s'est introduit sans violence ?
- Si l'intégration de l'Islam dans les cultures locales s'est systématiquement soldée par une suprématie et une domination de l'Islam, pourquoi alors serait-ce différent en Europe ?

- Allons-nous, au nom de la tolérance, accepter des écoles coraniques en occident pour leurs faciliter le travail de domination ?
- Puisque le passé éclaire l'avenir, ne devrions nous pas être guidé par le « Principe de précaution » ?
- Imaginons un instant que les chrétiens aient introduit, de tels versets dans les Evangiles, que les chrétiens soient responsables de toute cette violence, que se passerait-il ? Peut-on imaginer le tollé ? Une chasse aux sectes ?
- Sommes-nous intellectuellement paralysés par la crainte de découvrir une inacceptable vérité ou simplement peureux de passer pour des racistes ?
- Est-il raisonnable de penser que les musulmans peuvent s'intégrer dans notre société, si eux même sont convaincus du contraire ?

## 8. Conclusions

Ne devons nous pas conclure qu'au plus un croyant adhère à ses textes fondateurs, il deviendra pacifiste s'il est chrétien et violent s'il est musulman ?

- Si notre attitude est guidée par l'ignorance, puisons dans la bibliographie reprise ci-dessous.
- Si notre attitude est basée sur la peur, soyons convaincus que la peur n'ira que crescendo en fonction du rapport de forces, qui, si rien ne change, ira lui aussi crescendo.
- Si nous pensons être impuissants, alors souvenons-nous que, dans une démocratie, le peuple est souverain. Rappelons avec insistance à nos politiciens, que leur raison d'être, est de défendre notre bien commun. Donc, réveillons-nous, réveillons-les.
- Si nos politiciens sont indifférent au problème, alors changeons nos représentants.
- **Et si c'était tout simplement certains partis politiques qui cherchaient, par n'importe quel moyen, à augmenter le nombre de gens en condition précaire, peu ou prou instruits, sensibles aux vaines promesses pour accroître leur base électorale ? Ce serait inqualifiable – non ?**

## 9. Bibliographie

- |  |                             |                     |
|--|-----------------------------|---------------------|
| - Le Coran I et II                                     | Traduction de Denise MASSON | éd. Folio           |
| - L'Islam des interdits                                | Anne-Marie DELCAMBRE        | Desclée de Brouwer  |
| - L'Islam  | Henri LAMMENS               | Editions du Trident |
| - Islam...étrange                                      | Emilio PLATTI               | cerf                |
| - La Force de la Raison                                | Oriana FALLACI              | Editions de Rocher  |
| - Le totalitarisme islamiste                           | Alexandre Del Valle         | Editions des Syrtes |
| - La Turquie dans l'Europe                             | Alexandre Del Valle         | Editions des Syrtes |
| - Juifs et Chrétiens sous L'Islam Bat Yé'or            |                             | Berg International  |
| - Turquie : Un national-islamisme au coeur de l'Europe | Michel PENFENTENYO          | L'Homme Nouveau     |
| - à l'ombre de l'Islam                                 | M. Demnati, Oulahbib,       | éd.: filipson       |
| minorités et minorisés                                 | M. Feki, M. Rahmani         |                     |
| - Le vrai visage de l'islam                            | M. Alcader                  | éd.: Kyrollos       |

Pour EUROP-Bonum Commune a.s.b.l.  
 Marcel CASTERMANS  
 Président

Contact :  
[www.euboco.org](http://www.euboco.org)  
[info@euboco.org](mailto:info@euboco.org)